



Acteurs non étatiques

LE PROGRAMME D'APPUI AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE - PAOSC



confrontées à des problèmes de capacité et de reconnaissance, et doivent encore consolider leurs modalités de concertation et leurs stratégies pour réduire à terme leur dépendance de l'aide externe.

L'enjeu pour les bailleurs est de permettre aux ANE/OSC de renforcer leur implication dans les processus de définition des politiques ainsi que leur rôle de veille sur la bonne mise en œuvre de celles-ci. Ces efforts s'inscrivent pleinement dans la politique du Gouvernement malien, pour lequel la gouvernance et la participation des citoyens au développement sont des axes prioritaires.

C'est dans ce contexte que s'est inscrit le programme d'Appui et de renforcement des initiatives des acteurs non étatiques – ARIANE – financé entre 2006 et 2010 sur les fonds du 9^e FED. ARIANE a aidé la société civile malienne à s'organiser, dès 2008, au sein d'un cadre de concertation, le Forum des OSC (FOSC). Cette collaboration a abouti à la création d'un Fonds commun pour le renforcement des capacités de la société civile.

L'appui des partenaires techniques et financiers au Forum des organisations de la société civile et au Fonds commun est aujourd'hui articulé à travers un nouvel instrument multi-bailleurs, le Programme d'appui aux organisations de la société civile – PAOSC. La phase de lancement du PAOSC actuellement en cours sous l'égide du Programme des Nations unies pour le Développement (2010-2011) sera suivie d'une phase de croisière (2011-2015) gérée par la Délégation de l'Union européenne. La contribution financière de l'Union européenne à cette phase - qui est également soutenue par le Canada, le Danemark, la Suède, la Suisse et les Pays-Bas - est de quelques 4,5 milliards de Fcfa.

Description du programme

Le partenariat entre les autorités des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays ACP) et les acteurs non étatiques (ANE) est un enjeu majeur de l'Accord de Cotonou, réaffirmé dans le Consensus européen pour le développement et la stratégie de l'Union européenne pour l'Afrique. Ce partenariat passe par l'implication des acteurs non étatiques dans le dialogue politique et la mise en œuvre des activités de coopération dans les secteurs où leurs compétences et avantages comparatifs sont reconnus.

Selon l'article 7 de l'Accord de Cotonou, les acteurs non étatiques comprennent « le secteur privé, les partenaires économiques et sociaux, y compris les organisations syndicales, la société civile sous toutes ses formes selon les caractéristiques nationales. »

La société civile (OSC) malienne joue un rôle croissant dans la lutte contre la pauvreté et la prévention des conflits; elle est de plus en plus associée à la mise en œuvre de la décentralisation et du Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté (CSCR).

Afin de pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la construction d'une citoyenneté active, les organisations de la société civile maliennes ont d'importants défis à relever. Elles sont notamment

Résultats attendus

- La compétence et les capacités des organisations de la société civile en matière de dialogue politique, analyse, études, plaidoyer, veille citoyenne et gouvernance interne sont durablement renforcées.
- Les organisations de la société civile maliennes mènent des actions de qualité en matière de dialogue politique, d'analyse de politique,



ACTEURS NON ÉTATIQUES • PROGRAMME D'APPUI AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

d'études, de plaidoyer et de contrôle citoyen dans leurs domaines d'action.

- Un cadre de concertation régulière et équilibrée en matière de genre, permettant le partage d'information, des échanges d'expériences et une coordination des initiatives entre les OSC dans le domaine du développement est en place et efficace.

Réalisations du programme ARIANE 2006-2010

- Financement et accompagnement de 120 initiatives locales pour un total de 1,3 milliards de Fcfa.
- Appui institutionnel et financier aux organismes correspondants régionaux ayant participé à la mise en œuvre décentralisée du projet.
- Accompagnement institutionnel et financier du Forum des organisations de la société civile lui permettant de mieux asseoir son secrétariat à travers la mise en place du portail internet et de définir les contours nécessaires pour la mise en place du Fonds commun.
- Organisation de 29 actions de renforcement de capacités avec un total de 5954 participants représentant 3758 OSC.

Informations essentielles

La PAOSC concerne tout le territoire national et est exécuté par une agence ad hoc sous la tutelle d'un Comité d'orientation stratégique (COS) composé de représentants du Forum des organisations de la société civile, du gouvernement malien et des partenaires techniques et financiers.

Des antennes régionales de l'agence ad hoc seront mises en place afin de décentraliser au maximum la mise en œuvre du programme. Les OSC seront associées à toutes les étapes de la mise en œuvre. À ce jour les engagements des bailleurs de fonds envers le PAOSC avoisinent les 9 milliards de Fcfa sur une durée prévue de 5 ans.



Pour de plus amples informations, visitez le site : <http://www.societecivilemali.org/>